

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE

24 rue des Landes
85170 LE POIRE SUR VIE
M. le Président

**Objet du marché : Maitrise d'œuvre pour la
consolidation et restauration de la courtine Est ainsi que
la mise en conformité et en valeur de la salle du Grenier
- Château d'APREMONT**

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE

24 rue des Landes

85170 LE POIRE SUR VIE

Téléphone : 02.51.31.60.09

Fax : 02.51.31.65.68

Adresse internet : <http://www.vie-et-boulogne.fr/>

E-Mail : e.ouvrard@vieetboulogne.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Maitrise d'œuvre pour la consolidation et restauration de la courtine Est ainsi que la mise en conformité et en valeur de la salle du Grenier - Château d'APREMONT

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à **2 186 500.00 euros hors taxes.**

CPV global à la consultation

CPV principal : 71221000-3

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

La mission est constituée des éléments suivants :

- Avant-projet sommaire (APS) ;
- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) ;
- Assistance pour la passation des Contrats de Travaux (ACT) ;
- Visa des études d'exécution et de synthèse établies par les entreprises (VISA) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

La mission comprend aussi les éléments suivants:

Dépôt de permis de construire :

Dépôt de permis de construire

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Durée prévisionnelle du marché : 48 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :
Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

Critères	Pondération
Valeur technique	50 points
<i>Organisation du personnel assigné à l'exécution du marché</i>	<i>10 points</i>
<i>Caractéristiques opérationnelles</i>	<i>20 points</i>
<i>Moyens humains et matériel</i>	<i>20 points</i>
Prix des prestations	50 points

Modalités de mise en oeuvre des critères

1. Le critère Valeur technique est défini par les sous-critères qui suivent :
Apprécié au vu des informations suivantes :

- 1.1.** Sous-critère Organisation du personnel assigné à l'exécution du marché
- 1.2.** Sous-critère Caractéristiques opérationnelles
- 1.3.** Sous-critère Moyens humains et matériel

2. Critère Prix des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes :

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Formule inversement proportionnelle, soit : $\text{Note} = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$

3. Critère Délais d'exécution

Apprécié au vu des informations suivantes : Proposition de planning

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2025MP021

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2025

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nantes

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.
L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique et administratif :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE BOULOGNE
24 rue des Landes
85170 LE POIRE SUR VIE
Téléphone : 02.51.31.60.09
Fax : 02.51.31.65.68
Adresse internet : <http://www.vie-et-boulogne.fr/>
E-Mail : e.ouvrard@vieetboulogne.fr